

COMMUNE
de
XOUAXANGE
57830



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 09 janvier 2024

Le Conseil Municipal a été convoqué en séance extraordinaire par M. le Maire le 05 janvier 2024 à 19 heures avec l'ordre du jour suivant :

- Chasse communale
- Divers

Sous la présidence de M. Rémy MARCHAL, Maire,

Membres présents : DOUILLOT Rémi, LORICH Jean-Claude, SCHMITT Véronique, HUOT Adeline, SCHARFF Francis, convoqué le 05 janvier 2024.

Membres absents excusés : GIRE Guillaume donne procuration à SCHMITT Véronique, NOEL Sandrine donne procuration à LORICH Jean-Claude, MANNEQUIN Frédéric,

Secrétaire de séance : SCHARFF Francis

COMPTE RENDU

Chasse 2024-2033 Agréments des candidatures

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il y a 10 candidatures de déposés pour la location de chasse 2024-2033, inclus le locataire actuel qui fait prévaloir son droit de priorité.

La Commission Consultative Communale de Chasse, réunie le 05 janvier 2024 après examen des candidatures :

- émet un avis favorable à 9 dossiers avec une observation : manque signature sur la première page des attestations et recommande de demander aux candidats de venir parapher le document.
- émet un avis défavorable au dossier de M. TRUER Guillaume pour la raison suivante : absence de date et de signature sur tous les documents.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité des membres présents, décide :

- de rejeter le dossier de M. TRUER Guillaume – Saint Quirin,
- d'accepter les 9 autres dossiers reçus,
- dit que les frais de criée d'un montant de 100 € seront à la charge de l'adjudicataire,
- dit que les frais de publication seront à la charge pour 50 % de la commune et pour 50 % de l'adjudicataire
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires.

La séance est levée à 21H30.